



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



îledeFrance

Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville



Communiqué de presse

Paris, le 12 juillet 2018

La « Capitale française de la Biodiversité » 2018 sera-t-elle une collectivité francilienne ?

L'Agence française pour la biodiversité (AFB), l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB ÎdF) et Plante & Cité lançaient en mars dernier la huitième édition du concours national « Capitale française de la Biodiversité » qui valorise les actions des collectivités territoriales en faveur de la biodiversité.

24 collectivités franciliennes mobilisées pour la biodiversité

Avec 127 dossiers reçus au niveau national, l'opération atteint un nouveau record de participation ! Parmi ceux-ci, 24 proviennent d'Île-de-France, devenant ainsi la deuxième région avec le plus de candidatures. Le comité scientifique et technique (CST) s'est réuni le 11 juin pour évaluer l'ensemble des candidatures et les actions présentées en lien avec le thème de l'année : « Conception et gestion des espaces de nature ».

Les finalistes franciliens et les visites de terrain

Au total, 4 finalistes franciliens ont été sélectionnés pour recevoir une visite de terrain. Elles se dérouleront durant tout l'été et feront l'objet d'un rapport illustré, constituant une véritable source d'inspiration à travers les retours d'expériences, d'actions et de réponses à des problématiques qui cherchent à concilier aménagement et protection de la nature.

Début octobre, sur la base des rapports de visite, un lauréat sera désigné dans chaque catégorie (village, petites villes, villes moyennes, grandes villes et intercommunalités) par le CST. L'un des cinq lauréats sera ensuite désigné Capitale française de la biodiversité 2018. Enfin un prix régional sera attribué par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France.

Une cérémonie de remise des prix sera organisée en fin d'année pour remettre les différents trophées et les diplômes « Village-Nature », « Ville-Nature » ou « Intercommunalité Nature ». Les actions exemplaires identifiées et sélectionnées auprès des collectivités participantes sur le thème de l'édition 2018 seront consultables au travers du recueil d'actions 2018, elles rejoindront les 400 actions exemplaires déjà collectées depuis 2010.

Contacts presse

Ophélie Ricci, responsable communication de l'ARB ÎdF, ophelie.ricci@iau-idf.fr, tél. 01 77 49 76 45

Ludovic Provost, chargé de communication Plante & Cité, ludovic.provost@plante-et-cite.fr, tél. 02 41 72 38 15

Céline Piquier, cheffe de service adjointe communication de l'Agence française pour la biodiversité, presse@afbiodiversite.fr, tél. 01 45 14 88 63

ANNEXES

> [Voir la composition du CST 2018](#)

> [Une courte vidéo pédagogique](#) a été réalisée par l'ARB îdF avec le soutien de l'IFORE, elle synthétise les enjeux et actions possibles et constitue l'un des supports de communication de l'édition 2018 de l'opération.

Les collectivités finalistes franciliennes en 2018, autour du thème « Conception et gestion écologique des espaces de nature »

Dans la catégorie villages : Bonnelles - retrouvez l'action exemplaire présentée par la collectivité en 2010 → [ici](#).

Dans la catégorie petites villes : Vauréal et Saint-Prix, *lauréat meilleure Petite Ville 2016 sur le thème « sols et biodiversité »* - retrouvez les actions exemplaires de la collectivité présentées au cours des 7 dernières éditions → [ici](#)

Dans la catégorie grandes villes : Paris, *lauréat meilleure Grande Ville 2013 sur le thème « l'eau, la ville, la vie »* - retrouvez les anciennes actions exemplaires par la capitale → [ici](#).

À propos du concours « Capitale française de la biodiversité »

Lancée en 2010, l'opération « Capitale française de la Biodiversité » met en lumière chaque année des actions exemplaires sur un thème central. L'édition 2018 s'intéresse aux actions de communes et intercommunalités françaises en matière de **conception et gestion écologique des espaces de nature**. Ce thème permettra de balayer très largement les actions mises en place par les collectivités pour intégrer les fonctionnalités écologiques dans les opérations de conception (trame verte et bleue, plans paysage...) et de gestion des différents types d'espaces de nature, urbains ou naturels.

Les objectifs de l'opération sont multiples : pédagogie (donner des idées d'action aux agents et élus des collectivités), transversalité (créer du dialogue entre différents services et élus au sein de la collectivité), valorisation et promotion (par le biais des trophées et des « libellules » accordées) et enfin identification et partage mutuel des bonnes pratiques (par le biais du recueil d'action, des ateliers régionaux et des visites de terrain).

L'an dernier, 88 communes et intercommunalités ont complété le questionnaire du concours. Muttersholtz (Bas-Rhin, 2004 hab.) a été élue « Capitale française de la Biodiversité 2017 » pour ses actions exemplaires sur le thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité ».

www.capitale-biodiversite.fr



[@Capitale Biodiv](https://twitter.com/Capitale_Biodiv)